

## JUDO CLUB CHAUMONT

Dojo Gilly Monniot

Rue des marronniers

52000 Chaumont

Tel : 03 25 32 12 80 (aux heures de cours)

Tel : 06 81 34 79 07 (Christophe Vagnerre)

Tel : 06 86 14 15 34 (Dimitri Jordil)

Tel : 07 86 75 18 81 (Christophe Buffet)

[www.judo-club-chaumont.fr](http://www.judo-club-chaumont.fr)

<https://www.facebook.com/jcchaumont>



Chers licenciés, chers parents,

Pour cette saison 2023-2024, les cours du JUDO CLUB CHAUMONT cesseront à l'issue de la séance :

- du **mercredi 26 juin** pour les jeunes de l'école de judo nés en 2014-2015
- du **samedi 29 juin** pour les jeunes de l'école de judo nés en 2016-2017-2018  
(séances avec les parents à 9h00 puis à 10h30 suivies d'un moment convivial)
- du **mardi 02 juillet** pour les benjamins, minimes, cadets, juniors et adultes  
(séance unique à 19h00 suivie d'un **apéro collaboratif** de fin d'année)

Durant l'été, un rendez-vous Judo sera assuré chaque mardi à 19h00 pour les licenciés nés en 2012 et avant, ainsi qu'un rendez-vous Taïso chaque jeudi à 19h00.

Pour la saison 2024-2025, le JUDO CLUB CHAUMONT reprendra ses activités aux dates suivantes :

- le **mardi 3 septembre** à 18h30 pour les benjamins et minimes (nés en 2013-2014)
- le **mardi 3 septembre** à 20h00 pour les minimes, cadets, juniors et adultes (nés en 2012 et avant)
- le **jeudi 5 septembre** à 19h00 pour le créneau **JUDO & SANTÉ** avec la pratique du Taïso
- le **mercredi 11 septembre** pour l'école de judo (nés en 2015-2016)
- le **samedi 21 septembre** pour l'école de judo (nés en 2017-2018-2019)

Les inscriptions ou réinscriptions se feront :

- lors du forum des associations le samedi 07 septembre
- le samedi 14 septembre de 10h00 à 12h00 au dojo pour l'école de judo
- lors du premier cours, le cas échéant

Tous les cours sont dirigés par des enseignants diplômés d'état

### CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Lors de la réinscription ou de la première inscription, il est nécessaire de fournir le dossier suivant **complet** :

- la fiche d'inscription dûment complétée
- le règlement **complet** de la cotisation à l'ordre du JUDO CLUB CHAUMONT
- un certificat médical **OBLIGATOIRE** à présenter sur papier libre OU sur le passeport sportif **lors de la première année** (cachet du médecin obligatoire avec la mention « non contre-indication à la compétition ») OU l'attestation signée du responsable légal les deux années suivantes.

## TARIFS ET COTISATIONS 2024-2025 :

Les tarifs comprennent la licence fédérale, l'assurance et les déplacements durant l'année.

Enfants nés en 2019	130 € dont 41 € pour la licence fédérale
Enfants nés en 2018-2017	140 € dont 41 € pour la licence fédérale
Enfants nés en 2016-2015	150 € dont 41 € pour la licence fédérale
Enfants nés en 2014-2013	160 € dont 41 € pour la licence fédérale
Enfants ou adultes nés en 2012 et avant	170 € dont 41 € pour la licence fédérale
Adultes « Sport & Santé »	95 € le premier semestre + 65 € le second

### NB :

- Des facilités de paiement peuvent être accordées **après accord avec les dirigeants du club**
- Le 3ème inscrit d'une même famille ne paye que le prix de la licence-assurance, c'est-à-dire **41 €**
- Les familles habitant Chaumont-Brottes peuvent bénéficier du chèque sport d'un montant de **30 €** :

pour l'obtenir, il suffit de se présenter au stand de l'OMS lors du forum des associations ou de se rendre au C'Sam muni du livret de famille et d'une attestation de domicile.

**Si lors de l'inscription vous n'en êtes pas encore en possession, un chèque de 30€ vous sera demandé et restitué dès que vous nous aurez remis le chèque sport.**

Stéphane MONDON  
Président du JUDO CLUB CHAUMONT

